



CEVU du 28 février 2008

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire du 28 février 2008 a approuvé :

| Conclusions | Responsable de la mise en œuvre | Echéance |
|---|---------------------------------|-----------|
| La désignation de Monsieur Yves CIMBARO, directeur du CFA Forma Sup et de Monsieur Jacques GARDEN, proviseur du lycée La Martinière-Montplaisir en qualité de personnalités extérieures choisies à titre personnel par le Conseil pour l'intérêt qu'elles portent à l'enseignement supérieur, et notamment à la formation initiale et continue, à la vie étudiante et à la professionnalisation | VP CEVU | immédiate |

Le Conseil a entendu une communication du Président de l'Université sur les missions du CEVU dans le cadre de la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités et des statuts de l'Université et sur les grands enjeux de son mandat.

Le Conseil a été informé :

- de la tenue le mercredi 5 mars 2008 de 9h à 17h du Forum Avenirs Lyon 1 ;
- de l'organisation les 13 et 14 mars 2008, du colloque *Tuning en France : une approche européenne des formations par les compétences*.